

## **Rapport de l'IRIS sur les retraites - Réaction positive du SISP**

Montréal, le 25 mars 2013. - À moins d'un mois du dévoilement du rapport D'Amours, annoncé pour le 17 avril prochain, le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) accueille avec beaucoup d'intérêt le rapport de recherche de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).

Plus particulièrement, la porte-parole du SISP, Carolle Dubé, se dit heureuse de constater qu'une étude sérieuse et indépendante, comme celle de l'IRIS, arrive essentiellement aux mêmes conclusions que le SISP en ce qui concerne l'état général des régimes de retraite à prestations déterminées, et plus spécifiquement ceux du secteur public.

### **Des régimes en bonne santé financière**

« Les difficultés rencontrées par ces régimes sont loin d'être toutes de la même ampleur. Tous doivent exercer une grande vigilance et apporter certains ajustements qui en assureront davantage la pérennité. Mais quelques-uns, dont le RREGOP, sont loin d'être au bord de l'agonie, malgré ce qu'en disent certains groupes et commentateurs de droite, tels que l'Institut économique de Montréal et l'Institut Fraser », explique Carolle Dubé.

Au 31 décembre 2011, la caisse des personnes participantes du RREGOP était capitalisée à environ 104,2 %, c'est-à-dire qu'elle contenait environ 4,2 % plus de fonds que requis pour payer sa part (50 %) des rentes acquises par toutes les personnes participantes, actives ou retraitées.

### **Un type de régimes à multiplier**

Le SISP fait également sienne l'assertion que « vu les pourcentages déjà alarmants de personnes retraitées ne pouvant pas s'attendre à bénéficier d'un taux de remplacement de revenu adéquat, pouvons-nous vraiment nous permettre de saborder les rares régimes qui procurent toujours une autonomie financière à la retraite? »

« Tout comme l'IRIS, nous croyons qu'il faut œuvrer à pérenniser les régimes de retraite à prestations déterminées, tant des secteurs public que privé, plutôt que de détruire cette composante fondamentale de notre système de retraite. Il faudrait aussi chercher à favoriser l'émergence de nouveaux régimes de ce type », fait valoir la porte-parole du SISP.

### **Des rentes de retraite profitables pour la société**

D'autre part, Carolle Dubé insiste pour souligner que dans le débat en cours, il ne faudrait pas négliger l'apport économique des rentes de retraite pour la société. « En effet, le niveau et la pérennité des rentes venant des régimes à prestations déterminées

procurent des revenus additionnels pour le Trésor québécois et canadien. Plusieurs bénéficiaires de rentes de retraite provenant de régimes à prestations déterminées paient de l'impôt et sollicitent moins les régimes sociaux étant donné leur niveau de revenu. Il ne faut pas perdre de vue que l'argent versé en provenance de ces régimes est dépensé essentiellement dans l'économie québécoise. Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, ce n'est pas seulement du salaire différé pour les participantes et participants, mais également des sommes imposables et taxables qui sont différées dans le temps », rappelle la porte-parole du SISP.

## Appel à la prudence et recommandation

Par ailleurs, à l'instar de l'IRIS, le SISP est aussi convaincu que la solution gouvernementale de régler les problèmes du système de retraite par la mise en place des régimes volontaires d'épargne retraite (RVER) ne permettra pas d'offrir des revenus intéressants à cause des frais de gestion élevés, de l'absence de contribution de l'employeur et du risque qui sera assumé en totalité par les travailleurs et travailleuses.

« Par contre, la bonification du Régime de rentes du Québec nous semble être une avenue à envisager. Elle pourrait offrir la possibilité d'améliorer la couverture des personnes qui participent à des régimes déficients ou qui n'en ont tout simplement pas. Plus largement, elle pourrait améliorer les revenus de retraite de l'ensemble de la population active », commente Carole Dubé. Elle ajoute que le SISP juge particulièrement intéressante l'idée qu'afin de ne rien enlever aux gens qui bénéficient actuellement d'un régime de retraite en bonne santé, il devrait être possible d'être exempté d'une telle bonification.

## Un rapport attendu

Le SISP espère que le rapport D'Amours ira essentiellement dans le même sens que ce que suggère l'IRIS, à savoir proposer un système de retraite visant de meilleurs revenus pour toutes et tous, un maintien et même un élargissement de la responsabilité des employeurs, particulièrement pour ceux n'offrant pas de régime de retraite, et la mise en place des mécanismes nécessaires à la pérennité de ce système.

## À propos du SISP

**Le SISP regroupe 285 000 membres issus de quatre organisations syndicales (CSQ, SFPQ, APTS et SPGQ), dont la majorité provient des secteurs public, parapublic et péripublic. La mission première du Secrétariat s'articule autour de la défense et de la promotion des services publics offerts à la population québécoise. Par leurs actions concertées, la CSQ, le SFPQ, l'APTS et le SPGQ souhaitent favoriser l'accès à des services publics de qualité, et ce, sur l'ensemble du territoire québécois.**



.....  
des gens de cœur au soutien de l'éducation